Print

Reset

Questionnaire relatif à l'assurance pour aéronefs

1. Informations générales

Preneur d'assurance _____

Complément d'adresse (c/o) _____

Rue et no. _____ Case postale _____

Numéro postal, localité _____

Numéro de téléphone _____ E-mail _____

Possédez-vous déjà une police d'assurance chez AXA? ☐ non ☐ oui, Police no. _____

Langue des documents ☐ Allemand ☐ Français ☐ Anglais

Début de l'assurance _____ (JJ/MM/AAAA)

2. Qualification des pilotes

☐ Cercle de pilotes ouvert

Licence exigences minimales
☐ PPL, ☐ CPL / ATPL, ☐ LAPL, ☐ SPL, ☐ BPL, ☐ UL (avec SPL / PPL), ☐ UL seule

FI/CRI	Nombre total d'heures de vol	Heures de vol sur classe
☐ oui	☐ 0-150 ☐ 151-500 ☐ plus de 500	☐ 0-50 ☐ 51-150 ☐ 151-300 ☐ plus de 300

☐ Pilotes désignés nommément*

Prénom / Nom	Année de naissance	Licence**	FI/CRI	Nombre total d'heures de vol	Heures de vol sur classe
_____	_____	_____	☐ oui	☐ 0-150 ☐ 151-500 ☐ plus de 500	☐ 0-50 ☐ 51-150 ☐ 151-300 ☐ plus de 300
_____	_____	_____	☐ oui	☐ 0-150 ☐ 151-500 ☐ plus de 500	☐ 0-50 ☐ 51-150 ☐ 151-300 ☐ plus de 300
_____	_____	_____	☐ oui	☐ 0-150 ☐ 151-500 ☐ plus de 500	☐ 0-50 ☐ 51-150 ☐ 151-300 ☐ plus de 300
_____	_____	_____	☐ oui	☐ 0-150 ☐ 151-500 ☐ plus de 500	☐ 0-50 ☐ 51-150 ☐ 151-300 ☐ plus de 300
_____	_____	_____	☐ oui	☐ 0-150 ☐ 151-500 ☐ plus de 500	☐ 0-50 ☐ 51-150 ☐ 151-300 ☐ plus de 300

*Les FI, CRI et Examiner sont considérés comme assurés dans l'exercice de leur fonction et ne doivent pas être désignés nommément.

**Option de licences : PPL, CPL / ATPL, LAPL, SPL, BPL, UL (avec SPL / PPL), UL seule

Âge du pilote

☐ Tous les pilotes assurés ont moins de 70 ans

☐ Les pilotes de plus de 70 ans volent toujours avec un pilote de sécurité* (Safety Pilot)

☐ Les pilotes de plus de 70 ans peuvent voler sans restriction

*Définition du pilote de sécurité: moins de 70 ans et disposant des licences et autorisations requises

Niveau de formation (recency)

Avion à moteur

Tous les pilotes assurés ont effectué, sur la classe d'aéronef, au cours des
☐ **24** mois*
☐ **12** mois
☐ **6** mois
☐ **3** mois
au moins **12** atterrissages ou ont réussi un vol de contrôle.

Planeur / TMG

Tous les pilotes assurés ont effectué, sur la classe d'aéronef, au cours des
☐ **24** mois*
☐ **12** mois
au moins **15** atterrissages (**12** atterrissages pour TMG) ou ont réussi un vol de contrôle.

*conformément au minimum légal

16030FR– 2025-04 D

3. Informations sur l'avion

Immatriculation _____ Numéro de série _____

Marque _____ Type _____

Année de construction _____ Poids max. au décollage (MTOM) _____

Nombre de places équipage _____ Nombre de places passagers _____

Nombre de moteurs _____ Base principale _____

Exploitant (nom/adresse) _____

Propriétaire (nom/adresse) _____

Leasing/ Cession ☐ oui ☐ non Institut financier _____

Avion à moteur

Catégorie spéciale
☐ Aucun
☐ Experimental ☐ Homebuilt ☐ Antique ☐ Ultralight / Ecolight
☐ Gyrocopter

Utilisation moyenne par année ☐ 0-50 ☐ 51-100 ☐ 101-200 ☐ plus 200 heures

Hangar ☐ oui ☐ non

Roulette de queue ☐ oui ☐ non
☐ Chaque pilote assuré a effectué 100 atterrissages sur roulette de queue

Train rentrant ☐ oui ☐ non
☐ Chaque pilote assuré a effectué 100 atterrissages sur train rentrant

Dispositif anti-collision ☐ oui ☐ non

Propulsion électrique ☐ oui ☐ non

Utilisation

Validité territoriale ☐ Europe ☐ Monde (sauf USA/CAN) ☐ Monde (y compris USA/CAN)

Type de vols ☐ Privés ☐ Commerciaux

Formation de base ☐ oui ☐ non (les requalifications et perfectionnements sont toujours assurés)

Atterrissage sur glacier incl. altiport ☐ oui ☐ non

Atterrissage sur altiport ☐ oui ☐ non

Atterrissage sur l'eau ☐ oui ☐ non

Vols de remorquage ☐ oui ☐ non

Largage de parachutistes ☐ oui ☐ non

Vols photographiques, cinématographiques et vols des mesure ☐ oui ☐ non

Acrobatie ☐ oui ☐ non

Acrobatie à basse altitude inclus meetings aériens ☐ oui ☐ non

16030FR– 2025-04 D

Planeur

Catégorie spéciale ☐ Aucun
☐ Experimental ☐ Homebuilt ☐ Antique ☐ TMG

Dispositif anti-collision ☐ oui ☐ non

Propulsion électrique ☐ oui ☐ non

Utilisation

Validité territoriale ☐ Europe ☐ Monde (sauf USA/CAN) ☐ Monde (y compris USA/CAN)

Formation de base ☐ oui ☐ non

Compétitions de vol à voile* ☐ oui ☐ non

*En revanche, la participation à des concours décentralisés (p. ex. OLC, WeGlide) est toujours assurée.

Ballon (aucune assurance Casco ne peut être proposée)

Utilisation

Validité territoriale ☐ Europe ☐ Monde (sauf USA/CAN) ☐ Monde (y compris USA/CAN)

Type de vols ☐ Privés ☐ Commerciaux

Formation de base ☐ oui ☐ non

4. Responsabilité civile (RC)

☐ RC envers les tiers Somme d'assurance CHF _____

☐ CSL (Garantie combinée – RC envers les tiers et envers les passagers) Somme d'assurance CHF _____

5. Casco

☐ Casco complète Somme d'assurance* CHF _____

☐ Casco limitée au risque d'immobilisation (risque au sol) Somme d'assurance* CHF _____

Franchise désirée par cas de sinistre (min. 2'000 CHF) CHF _____

☐ Inclusion risque de guerre

* La somme d'assurance doit correspondre à la valeur actuelle sur le marché (valeur de remplacement)

16030FR– 2025-04 D

6. Accidents des occupants

		Par membre d'équipage	par passager
☐ Décès		CHF _____	CHF _____
☐ Invalidité		CHF _____	CHF _____
☐ Frais de traitement	max. 1'000'000 durant 5 ans	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non

7. Sinistres

Sinistres déclarés durant les 5 dernières années ☐ oui ☐ non

Date du sinistre _____ Paiement CHF _____

Description _____

8. Déclaration finale

☐ L'intéressé autorise AXA à prendre les renseignements indispensables à l'examen du risque auprès des autorités et des tiers, en particulier auprès de l'assureur précédent concernant le cours des sinistres.

☐ L'intéressé confirme que les déclarations ci-dessus sont complètes et correctes et que toute modification ayant lieu avant la conclusion du contrat sera immédiatement communiquée à AXA. A défaut, l'obligation liée à la conclusion d'un contrat est caduque.

9. Remarques

_____

_____

_____

_____

Indications importantes

AXA traite les données à caractère personnel conformément aux dispositions légales applicables et met à disposition des informations notamment sur le but du traitement de données, la nature des fichiers, les destinataires ainsi que la conservation des données sur AXA.ch/protection-donnees. AXA conserve les données personnelles reçues pour l'établissement d'une offre ou d'une proposition pendant cinq ans à compter de la date d'établissement, même si le contrat d'assurance n'est pas conclu.

À des fins de simplification administrative dans le cadre de l'exécution du contrat, les données peuvent être partagées avec d'autres sociétés du Groupe AXA ainsi qu'avec des partenaires mandatés, ou leur être transmises.

Contact

E-Mail: luftfahrt.ch@axa.ch
XL Insurance Company SE, Dublin, Zürich Branch (AXA XL), Ernst-Nobs-Platz 7, CH-8004 Zurich
AXA Assurances SA, UW Aviation, DD-3.622, Chemin de Primerose 11, Case postale, CH-1001 Lausanne

16030FR– 2025-04 D